

Compte-rendu du conseil d'administration du 8 10 2020

Présents : Mme Harpé, Mme Maitre, Mme Mounier, Mme Porte, M. Beurdeley, M. Goyard, M. Guinchard, M. Markus, M. Thérin,

Excusés : Mme Duc, Mme Garret, Mme Jouan, Mme May, Mme Pitois, Mme Vincent, M. Beaudoin, M. Bécard, M. Fournier, M. Kelati, M. Pineau, M. Villegas

Absents : M. Fournel Haas, M. Lopez, M. Richoux.

Le Président, Claude Guinchard, ouvre la séance et remercie les membres connectés à ce conseil en visio-conférence.

Le compte-rendu du CA du 1 juillet 2020 est approuvé.

C'est une courte réunion de conseil d'administration extraordinaire et qui précède l'Assemblée Générale annuelle.

L'ordre du jour de cette réunion a pour objet l'augmentation du montant de la cotisation des adhérents de l'Office de Tourisme du Montbarinois qui est actuellement de 8 euros depuis 2002.

Pour des raisons pratiques, nous souhaitons l'augmenter de 2 euros pour la porter à 10 euros.

D'après les statuts de l'Office de Tourisme, seul le conseil d'administration est compétent pour modifier le montant des cotisations.

Jean-Pierre Goyard intervient et indique qu'il est contre cette augmentation. En effet, les membres du conseil d'administration sont des bénévoles qui oeuvrent souvent dans d'autres associations où ils paient également une adhésion. Ce n'est pas à eux de supporter une augmentation de la cotisation.

Le montant de la cotisation est tout de même adopté soit 10 euros pour 2021.

Le président lève la séance et indique que l'Assemblée Générale va commencer dans quelques minutes.

Le Président